RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-67036

Département(s) de publication : **49**
Annonce n° **25-67036**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : CHU D'ANGERS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE - RECONSTRUCTION DE LA RESIDENCE PANNETIER de BRISSAC QUINCE pour le CENTRE HOSPITALIER LAYON AUBANCE (49)

Description : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE - RECONSTRUCTION DE LA RESIDENCE PANNETIER de BRISSAC QUINCE pour le CENTRE HOSPITALIER LAYON AUBANCE (49)

Identifiant de la procédure : 66a26923-526d-4d6e-8329-da47e6445bc0

Identifiant interne : DTEM25CC016MOE_BRISSAC_CHLA

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : La seconde phase de la consultation ne concernera que les 3 candidats invités à participer au concours par l'acheteur. Il est rappelé que les prestations à remettre par les concurrents admis à remettre une offre seront du niveau esquisse plus. Dans ce cadre, une indemnité sera accordée à chacune des équipes ayant remis des prestations conformes au RC. Le montant de l'indemnité sera de 54 000 Euros HT.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : BRISSAC QUINCE

Code postal : 49320

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires : La maitrise d'ouvrage est assurée par le CH LAYON AUBANCE.

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Une visite collective du site sera organisée par la maitre d'ouvrage avec les groupements candidats retenus. La date sera confirmée avec l'envoi des dossiers de consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : LOT UNIQUE

Description : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE - RECONSTRUCTION DE LA RESIDENCE PANNETIER de BRISSAC QUINCE pour le CENTRE HOSPITALIER LAYON AUBANCE (49)

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : BRISSAC QUINCE

Code postal : 49320

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.11 **Documents de marché**

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 01/09/2025

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : **non**

Prix

Valeur de la prime : 54,000 **Euro**

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Cette indemnité pourra être réduite ou supprimée par le Jury dans les cas suivants (liste non exhaustive) : - L'offre ne répond pas au programme du concours ; - L'offre a fait l'objet d'un rejet au titre des travaux du jury ; - Le contenu de l'offre n'est pas conforme au présent règlement de consultation et notamment à l'article 23 ; - La qualité de l'offre a été jugée insuffisante par le jury de concours ; - La règle de l'anonymat n'a pas été respectée ; - Le participant n'a pas participé à la visite obligatoire.

Prix

Valeur de la prime : 54,000 **Euro**

Lieu de réception de la prime : 2

Informations complémentaires : Cette indemnité pourra être réduite ou supprimée par le Jury dans les cas suivants (liste non exhaustive) : - L'offre ne répond pas au programme du concours ; - L'offre a fait l'objet d'un rejet au titre des travaux du jury ; - Le contenu de l'offre n'est pas conforme au présent règlement de consultation et notamment à l'article 23 ; - La qualité de l'offre a été jugée insuffisante par le jury de concours ; - La règle de l'anonymat n'a pas été respectée ; - Le participant n'a pas participé à la visite obligatoire.

Prix

Valeur de la prime : 54,000 **Euro**

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Cette indemnité pourra être réduite ou supprimée par le Jury dans les cas suivants (liste non exhaustive) : - L'offre ne répond pas au programme du concours ; - L'offre a fait l'objet d'un rejet au titre des travaux du jury ; - Le contenu de l'offre n'est pas conforme au présent règlement de consultation et notamment à l'article 23 ; - La qualité de l'offre a été jugée insuffisante par le jury de concours ; - La règle de l'anonymat n'a pas été respectée ; - Le participant n'a pas participé à la visite obligatoire.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/

Date limite de réception des demandes de participation : 22/07/2025 à 12:00

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel contre la procédure de passation (articles L551-1 et suivants du code de justice administrative) jusqu'à la signature du marché. - référé contractuel (articles L551-13 et suivants du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ou, à défaut, dans les 6 mois suivant la conclusion du contrat. - recours en contestation de la validité du contrat issu de la jurisprudence "Tarn-et-Garonne" ouvert aux tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution ou information des candidats évincés), ou à défaut, dans un délai raisonnable.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU D'ANGERS

Numéro d'enregistrement : 26490003600015

Adresse postale : Bâtiment Direction Générale 4 RUE LARREY

Ville : Angers

Code postal : 49100

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : cjcght49@chu-angers.fr

Téléphone : 0241353298

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Numéro d'enregistrement : 174400051

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l’avis : ceb28021-8c62-447d-945a-e32a91315a18 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d’avis : Avis de concours

Date d’envoi de l’avis : 16/06/2025 à 10:56

Langues dans lesquelles l’avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2025